

REGLEMENT COMMUN AUX CHALLENGES Jean-Louis BROSEAU / Francine DAVIAU

Édition du : 1/11/2023 – (Révision 1 du 09/11/2025)

Il sera demandé une participation de 10€ d'engagement aux challenges BROSEAU et DAVIAU afin de décourager les inscriptions de joueurs ou joueuses fantômes.

Phases qualificatives :

Elles se dérouleront du 10 Novembre jusqu'à la première décade de juin de l'année suivante. Les joueurs ou joueuses inscrits aux challenges joueront leurs matchs quand ils le souhaitent contre leurs adversaires, après entente préalable entre eux pour fixer la date et l'heure de la rencontre en respectant au mieux le calendrier des rencontres qui leur sera proposé.

Quota de matchs joués à respecter sous peine d'élimination directe :

Il faudra avoir joué au minimum **2 matchs au plus tard le 31 décembre** du début de saison, puis au minimum **5 matchs au plus tard le 31 mars** et enfin au minimum **7 matchs au plus tard le 31 mai** sous peine d'élimination directe, quelle que soit la poule. C'est la condition pour prétendre participer aux phases finales.

Réservation des courts :

Attention ! Avant de prévoir une date pour votre rencontre, consultez les panneaux d'affichage sur nos courts ainsi que les infos sur le site internet du club car il se pourrait que nos courts soient déjà réservés en priorité pour les compétitions régionales, surtout les samedis et dimanches.

Le mieux étant d'utiliser de préférence le module de réservation des courts sur notre site internet, rubrique "RESERVATION" pour vérifier.

Résultats des matchs :

Les parties se jouent au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches. Les matchs interrompus (blessures, intempéries, incidents...) seront rejoués intégralement après entente préalable, s'ils ne peuvent se terminer dans la journée. En cas de litige s'en remettre aux organisateurs.

Décompte des Points gagnés lors de chaque rencontre :

	Joueur gagnant	Joueur perdant
Match en 2 sets :	4 points	1 point
Match en 3 sets :	3 points	2 points

Enregistrement des matchs joués :

L'un des deux joueurs ou joueuses (par défaut le vainqueur) devra sans délai communiquer le résultat de la rencontre :

- 1) de préférence en ligne sur notre site internet, au menu « Challenges Brosseau et Daviau » au moyen du formulaire d'envoi d'un résultat de match.
Notez que ce formulaire a été adapté pour regrouper les poules A et B dans le challenge BROSEAU, les poules C et D pour le challenge DAVIAU.
(Par cet outil, la mise à jour des résultats et des points obtenus se calcule en temps réel et est visible instantanément).
- 2) par mail à cette adresse : contact@tennisclubssaintpaulais.fr uniquement si vous ne pouvez pas le faire en ligne.
- 3) par SMS auprès de de Lionel au 06.72.67.87.57 (ou de Jean-Pierre notre WebMaster au 06.18.00.64.35) qui feront alors le nécessaire.

Points et Classement des Challenges :

Dès que le score d'un nouveau match est enregistré, le classement est aussitôt mis à jour en ligne, automatiquement et en temps réel sur le site internet du club, selon le nombre de points total obtenus au cours de chaque match des poules qualificatives.

Les résultats des matchs et le tableau de classement sont consultables instantanément à la rubrique "Menu Challenges Brosseau et Daviau".

Il est d'obligatoire d'être enregistré sur notre site internet et connecté avec votre mot de passe pour accéder aux options réservées, ceci afin de respecter la confidentialité des matchs et la vie privée des participants, cet accès n'étant pas consultable par le public non-adhérent du Club.

En cas d'égalité entre deux joueurs : le résultat de la rencontre les ayant opposés désignera leur classement final respectif.

En cas d'égalité entre plusieurs joueurs : il sera tenu compte du set-avérage.

Répartition des participant(e)s :

Le challenge est divisé en 4 poules déterminées par tirage au sort et composées de joueurs et joueuses tous niveaux de jeu.

- poules A et B : (Messieurs - Challenge Jean-Louis Brosseau)
- poules C et D : (Dames - Challenge Francine Daviau)

Phases finales :

Les dates des phases finales seront définies et communiquées en temps voulu, en principe début juin.

Rappel : Pour prétendre y participer, il vous faudra avoir effectué le quota de matchs requis dans votre poule, comme annoncé plus haut.

Pour tout renseignement, se renseigner auprès de Julien LORET (JAT1) responsable des phases finales ou de Lionel DELONCA.

Récompenses :

- Le trophée du challenge Jean-Louis Brosseau détenu par le vainqueur de l'année précédente sera remis en jeu dans le tableau final Messieurs et récompensera le nouveau vainqueur qui le conservera jusqu'à la prochaine édition.

- Le trophée du challenge Francine Daviau détenu par la gagnante de l'année précédente sera remis en jeu dans le tableau final Dames et récompensera la gagnante qui le conservera jusqu'à la prochaine édition.

Fair-Play : L'inscription aux challenges vous engage auprès des autres partenaires. En cas d'indisponibilité temporaire pendant les phases qualificatives (blessure, maladie, imprévu...) vous empêchant de jouer pour une durée définie, vous êtes prié(e) de le signaler aussitôt en précisant la durée prévue à l'organisation qui en informera les autres joueurs et joueuses. **Il vous faudra ensuite rattraper les matchs en retard dès que possible** sous peine d'élimination directe en cas de dépassement du délai d'indisponibilité temporaire. En cas de litige s'en remettre aux membres du bureau. Tout participant au challenge s'engage à respecter le présent règlement qui sera appliqué strictement dans son intégralité, l'organisation se réservant le droit d'y apporter, à n'importe quel moment, toute modification qui s'avérerait nécessaire dans l'intérêt de tous ou du Club.

BON CHALLENGE A TOUS ET A TOUTES ET SURTOUT BONS MATCHS !